

Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

" Inondations : la Grande Maine sous bonne garde "

Comme certaines habitations du centre-ville herbretais, la place des Droits de l'homme est soumise au risque de crues et a déjà été fortement impactée par des inondations.

Avec le projet immobilier de l'Ilot, rue Nationale, nous nous sommes inquiétés des risques encourus : ces zones sont-elles concernées par le Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) ? Les travaux de terrassement seront-ils autorisés ? Qui contrôlera la conformité des projets ? ... Car le rôle du PPRI consiste à mettre en œuvre les principes suivants : interdire toute nouvelle construction dans les zones inondables soumises aux aléas les plus forts ; contrôler strictement l'extension de l'urbanisation dans les zones de crues ; éviter tout endiguement ou remblaiement nouveau qui ne serait pas justifié par la protection de lieux fortement urbanisés.

Bref, la vigilance est de mise.

Mais il est parfois bon de souligner ce qui marche. Ainsi, après les fortes pluies récentes, le centre-ville a échappé aux inondations grâce à la vigilance des membres de l'association Les riverains de la Grande Maine et des services de la mairie. Il faut savoir que la rivière était sortie au moins cinq fois de son lit entre 1982 et 2001, avant que tous les bassins de rétentions actuels soient construits. Et on craint toujours la « crue centennale » ...

Les riverains de la Grande Maine sur le pont

« *Veiller, alerter, proposer* », telles sont les trois missions que s'est donnée de l'association. Voici les principaux points de vigilance qu'ils ont relevés récemment.

Augmentation des surfaces artificialisées :

A la Pellinière, construction de 6 maisons ; rue Nationale, construction de deux immeubles.

Cette situation est-elle suffisamment prise en compte par le schéma directeur des eaux pluviales ? Car avec le réchauffement climatique, on observe une augmentation de la pluviométrie l'hiver au fil des années : les relevés montraient 750 mm de précipitation en 2010, et 1046 mm en 2020.

Face à cela, voici quelques propositions :

- Accroître la capacité du bassin de rétention de Grouteau. Cette demande est formulée depuis plusieurs années auprès de l'EPTB de la Sèvre Nantaise, instance en charge du dossier.

- Entretien l'étang du Landreau de façon à préserver sa capacité (28.000 m³),

tout en veillant à maintenir une partie de la végétation.

- Réévaluer le schéma directeur des eaux pluviales en fonction des opérations d'aménagement programmé. Il s'agit toujours de favoriser les retenues en amont de la ville et le débit de l'eau en aval. Mais aussi d'éviter l'urbanisation sur le bassin-versant de la Grande Maine et en amont de la ville des Herbiers.

Points positifs :

L'ancien cimetière du Petit-Bourg joue son rôle de bassin-tampon, comme l'espace derrière l'église du Petit-Bourg, à l'emplacement de l'ancienne école.

Points divers :

- A l'ancien forage de la rue du Pont, les deux pompes de relevage fonctionnent-elles ?

- L'entretien du chemin bordant la rivière est-il effectué régulièrement ?

- Est-il envisageable de curer la rivière dans son tronçon traversant la Place Herbauges ?

- Un grillage a été placé par un particulier en travers de la Grande Maine. Est-ce légal ?

- Que va devenir le secteur de la Galerie d'Herbauges ?

J. Mariel-Godard, J. Liard, A. Paquereau, E. Blanchard, M. B. Rivière

Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

Aux côtés des entreprises et des salariés

Aux Herbiers, les entrepreneurs savent innover et aller de l'avant. C'est sans doute ce qui fait le succès de notre commune ; c'est ce qui est, pour nous élus, un défi permanent. Mais, vous le savez, aux Herbiers, nous aimons relever les défis. Ce défi, c'est celui du recrutement. Un défi difficile, une préoccupation quotidienne, puisque certaines de nos entreprises sont freinées dans leur développement par le manque de salariés.

Nous le savons, nous avons un territoire avec 3,5 % de chômage et un tissu économique composé à 35 % d'industrie contre 15% sur le plan national... Au Pays des Herbiers, mais aussi dans les communautés de communes voisines, nous comptons des fleurons : K.Line, Euralis, Fleury-Michon, Rautureau, Briogel, Arrivé, Sofultrap, etc. La liste est longue ! Mais, de Pouzauges à Chantonnay, en passant par Mortagne, Saint-Fulgent ou Les Herbiers, nos entreprises connaissent les mêmes problèmes de recrutement. Aussi, nos équipes municipale et intercommunale ont-elles proposé de travailler ensemble,

de jouer collectif, de faire les choses « à la vendéenne ». Comme nous aimons le dire, nous sommes dans le concret, dans le réel...

Le succès du salon de l'emploi XXL

Ainsi, le 11 avril dernier se tenait le Salon de l'emploi du Bocage vendéen, organisé conjointement par le Pays des Herbiers, l'association Entreprises au Pays des Herbiers, et France Travail (ex Pôle emploi) avec le concours des communautés de communes voisines de Mortagne, Pouzauges, Saint-Fulgent et Chantonnay ainsi que leurs clubs d'entreprises. Un salon de l'emploi fédérateur !

C'est la deuxième édition de cet événement XXL. Et, comme en 2022, l'idée est d'unir les forces pour trouver des solutions de recrutement. On le sait, nos entreprises du Bocage ont du mal à recruter. Aussi, nous, collectivités locales, avons notre rôle à jouer. Nous croyons vraiment qu'en tant que ville, en tant que Communauté de communes, il est de notre devoir de soutenir l'économie et d'innover en proposant des solutions sur mesure aux entreprises. Le salon de l'emploi en est une. Au total, 3400 visiteurs sont attendus par les 166 entreprises qui proposent 1000 emplois. Des chiffres similaires à ceux de 2022, même si - on le constate tous les jours - le contexte économique n'est pas le même qu'il y a deux ans.

Faciliter le développement des entreprises

Ce n'est pas du rôle du maire et des élus de recruter à la place des entreprises. C'est évident. En revanche, ce qui est notre rôle, ce qui est de notre responsabilité, c'est de faciliter le recrutement, c'est de mettre en œuvre les conditions favorables à l'installation durable de nouveaux arrivants. Derrière chaque salarié qui vient s'installer aux Herbiers, c'est une famille qui arrive, des enfants qui vont à l'école, qui s'inscrivent dans un club de sport, qui profitent de la bibliothèque, qui consultent un médecin, etc. Logement, accès à la propriété, services publics de qualité et de proximité, santé, développement harmonieux de notre commune, rien ne doit être laissé au hasard. Il en va de l'avenir de nos entreprises, et plus largement de notre ville.

Nous sommes donc heureux de relever ce défi, avec et pour tous les Herbretais.

Vous pouvez compter sur nous.

**La majorité municipale
avec Christophe Hogard**